



Association Suisse des Amis d'Haïti

<https://asahaiti.org/>

CCP : 12-14784-3

IBAN: CH59 0900 0000 1201 4784 3

BIC: POFICHBEXX

P/a Philippe Jenni - Chemin Chenaux 5 – 1096 Cully | Email : info@asahaiti.org

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Notre assemblée générale s'est déroulée à la salle de paroisse de Malagnou, **mardi 11 novembre 2025**, en présence d'une trentaine de membres. Elle débute par un buffet-repas délicieux, tant par les plats principaux que les desserts apportés par toutes et tous.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et remercie la paroisse de Malagnou de son accueil. Il excuse l'absence de certains membres du comité de l'ASAH : Luny Lamour, Guy Loutan (retenu pour raison professionnelle) et Louis Berlie, ainsi que de Francisco Sanchez, président du conseil municipal de la commune de Meyrin, Jennifer Van der Heuvel, Christian Keimer.

Le PV de l'assemblée générale 2024 est adopté à l'unanimité.

Rapport du président

Philippe Jenni relève les points suivants, illustrés par une présentation visuelle (powerpoint) disponible en complément à ce compte rendu.

Pour plus d'informations, voyez également les 3 circulaires (octobre 2024, février 2025 et juin 2025) disponibles sur notre site internet <https://asahaiti.org/>.

Les projets menés par l'Association Suisse des Amis d'Haïti (ASAH) durant l'exercice 2024-2025 s'inscrivent dans une stratégie globale visant à renforcer à la fois **l'autonomie financière des familles et la qualité de l'éducation dans plusieurs régions d'Haïti**, principalement autour de Saint-Marc et Jérémie. Les actions de l'association combinent soutien économique, amélioration des infrastructures scolaires, aide alimentaire, protection de l'environnement et formation professionnelle.

Le programme de microcrédits constitue l'un des dispositifs centraux de l'ASAH. Huit écoles ont participé à ce projet, permettant à 391 familles d'obtenir des prêts compris entre 200 et 340 CHF sur une durée de dix mois avec un taux d'intérêt de 5 %. Ces microcrédits servent principalement à financer de petites activités économiques : commerce, agriculture, artisanat ou services. L'objectif est double : améliorer les revenus des familles tout en leur permettant de payer les frais scolaires de leurs enfants. Le projet contribue ainsi indirectement à la stabilité financière des écoles, puisque les enseignant-es peuvent être rémunéré-es plus régulièrement grâce au paiement des écolages. Les témoignages présentés montrent que plusieurs bénéficiaires ont pu agrandir leur commerce ou développer une activité indépendante, créant parfois de nouveaux emplois.

L'ASAH souligne toutefois que ce programme exige un suivi administratif important. Afin de mieux sécuriser les fonds et garantir la transparence, l'association a instauré de nouvelles règles : ouverture de comptes bancaires spécifiques pour chaque projet, transmission régulière des relevés financiers, engagement d'un comptable externe et d'un coordinateur local pour chaque programme de microcrédit. Des comités représentatifs ont également été créés dans les écoles participantes afin d'assurer un contrôle collectif du fonctionnement des projets.

Les cantines scolaires représentent un autre axe essentiel des activités de l'ASAH. Dans les écoles de Banique et Jean Wesley, 275 élèves reçoivent un repas chaud trois fois par semaine. Ce projet répond à un besoin fondamental dans un contexte où l'insécurité alimentaire touche fortement les familles. Les repas constituent un soutien nutritionnel important pour les enfants, mais aussi un facteur de stabilité scolaire : ils favorisent la fréquentation régulière des classes et améliorent les conditions d'apprentissage. Trois cuisinières sont employées dans le cadre du programme, ce qui crée également des emplois locaux. Le budget annuel de ce projet atteint environ 32'000 CHF, avec notamment une subvention de la commune de Thônex.

L'ASAH développe parallèlement des **projets environnementaux autour des écoles**. À Banique, les jardins scolaires couvrent environ 2800 m² et participent à la production alimentaire utilisée dans les cantines. Les activités agricoles ont aussi une dimension pédagogique et écologique : elles sensibilisent les élèves à la culture vivrière, à la protection des sols et à la gestion de l'eau. Des bassins de rétention ont été aménagés afin de limiter l'érosion, problème particulièrement important dans certaines régions haïtiennes. Un projet de forage pour l'accès à l'eau est également envisagé. Les récoltes de bananes plantain, par exemple, ont été intégrées dans les repas servis aux élèves.

L'amélioration des infrastructures scolaires constitue un autre volet important. L'ASAH a participé à la construction d'un laboratoire informatique au Centre de formation professionnelle de Frères. L'association a financé 8'000 CHF sur un budget total de 12'450 CHF. Les travaux, comprenant les portes, fenêtres, sols et peintures, ont été achevés fin 2024. Ce laboratoire vise à renforcer les compétences numériques des étudiant-es et à améliorer leur insertion professionnelle.

La formation est également au cœur des priorités de l'association. Durant l'année, 226 enseignant-es issus de huit écoles et de 17 centres éducatifs à Jérémie ont participé à des formations continues. L'objectif est d'améliorer les pratiques pédagogiques et la qualité de l'enseignement. En parallèle, l'ASAH a financé pendant deux ans les études de deux étudiant-es au Centre Méthodiste de Formation Alain Rocourt à Thomassin, dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la logistique. Ces formations postsecondaires ont été achevées avec succès en septembre 2025 et visent à favoriser l'émergence de compétences locales utiles au développement économique du pays.

Enfin, l'ensemble des projets s'appuie sur une logique de partenariat local. L'ASAH insiste sur l'importance de la confiance, de la continuité des relations avec les partenaires haïtiens et de la responsabilisation des bénéficiaires. Malgré les difficultés liées à la situation économique et politique du pays, l'association met en avant les effets positifs observés : amélioration des conditions de vie, renforcement de la dignité des familles, soutien à la scolarisation des enfants et développement progressif d'une autonomie locale durable.

En résumé, il met en exergue l'impact des différents projets réalisés depuis 2022, exposé en détail dans la circulaire d'octobre 2025 :

Plusieurs écoles et un grand nombre de bénéficiaires :

- **854 personnes** (élèves, personnel enseignant et d'intendance) **dans 8 écoles, dont 441 enfants** qui ont bénéficié d'une **cantine scolaire**
- **391 personnes (familles) ont bénéficié de microcrédits**
- **10 cuisinières pour les cantines, 4 comptables et 4 coordinateurs** pour assurer le bon fonctionnement des microcrédits **sont rémunérés**
- **226 enseignant.e.s ont participé à une formation continue (8 écoles + 17 CREP) à Jérémie**
- **1 étudiante et 1 étudiant ont acquis une formation professionnelle** en économie et management sur deux années à Port-au-Prince
- **2 petites filles** à Jérémie ont reçu des fournitures scolaires et des uniformes

Rapport de la trésorière : comptes au 30 juin 2025

Maria Casares relève que l'exercice 2024-2025 affiche un total de produits de 53 534 CHF pour des charges s'élevant à 65 469 CHF, reflétant l'intensité des investissements dans les projets. Les produits proviennent principalement de dons privés (86%) et de la subvention de la commune de Thônex (13 %). Sur le total des charges, 94 % ont bénéficié aux actions sur le terrain, contre seulement 6 % consacrés à la gestion administrative.

Comptes au 30 juin 2025 pour l'exercice 2024-2025

COMPTE DE RESULTAT du 1e juillet 2024 au 30 juin 2025			2023/2024	2024/2025
PRODUITS				
Dons des membres			55 813,30	46 144,31
Produits ventes meubles			1 220,00	0,00
Donation Commune Thônex			3 000,00	7 000,00
Collecte AG			610,00	390,00
TOTAL PRODUITS			60 643	53 534
CHARGES				
Total charges projets			36 946,73	61 639,37
Ecole Banique cantine scolaire + salaires			26 905,27	20 375,17
Ecole Banique micro crédit			4 000,00	0,00
Saint Marc projet achat vente de riz			0,00	6 558,27
Salaires Eglise Méthodiste			1 586,80	0,00
Ecole Notre Dame de Lourdes Jérémie			0,00	14 060,00
Eglise méthodiste Thomassin : 2 boursiers			0,00	675,11
Ecole Jean Wesley Saint Marc			0,00	9 893,21
Ecole Cap Haitien micro crédit			0,00	5 736,20
Ecole Nan Palan			0,00	323,30
Ecole Méthodiste des Frères			3 294,74	4 018,11
Ecole de Frères - soeur de Y Gaudin			1 159,92	0,00
Frais administratif et informatique			6 454,36	3 829,53
Frais envoi container			694,80	0,00
Impression circulaires			2 369,40	2 398,66
Matériel de bureau			156,40	189,00
Frais parution journaux			392,00	196,00
Frais postaux			734,26	906,12
Frais bancaires			108,00	27,00
Frais Assemblée Générale			1 999,50	112,75
TOTAL CHARGES			43 401	65 469
Bénéfice(-) Perte(+) Compte de résultat			17 242,21	-11 934,59

Vérification des comptes et mise au vote des rapports

La vérificatrice et le vérificateur des comptes, **Florianne Chavanne et Pascal Loutan**, donnent lecture de leur rapport. Ils relèvent l'exactitude des écritures et demandent à l'assemblée de leur donner décharge pour ce mandat.

Le PV de l'assemblée générale 2025, les rapports du président, de la trésorière ainsi que des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'assemblée qui leur donnent décharge pour le travail effectué et les remercient pour le travail effectué.

Élection du comité et des vérificateurs des comptes



Michel Würsten se retire du comité pour des raisons personnelles, après l'avoir rejoint en 1999, soit il y a plus de 25 ans ! Un grand merci pour son regard pragmatique et ses conseils pour nos actions sur le terrain. Avec nos meilleurs vœux pour la suite.

Le comité suivant est élu par l'assemblée pour l'exercice 2025-2026 :

Philippe Jenni, président

Simone Romain, vice-présidente

Guy Loutan, secrétaire

Maria Casares, trésorière

Membres : Mmes Marlène Joseph, Luny Lamour, Catherine Meuwly ;
MM. Louis Berlie, Yves Gaudin, Hérard Louis.

Florianne Chavanne et Pascal Loutan (sortants) sont élus en tant que vérificatrice et vérificateur des comptes pour 2025-2026.

Partie récréative et culturelle



La séance s'est conclue par la projection d'un documentaire d'Arnold Antonin, qui retrace les difficultés auxquelles se confronte l'enseignement fondamental en Haïti et présente une expérience menée auprès de 150 écoles en Haïti avec l'utilisation du tableau numérique interactif, après quatre années de mise en œuvre du dispositif.

Un grand merci à Arnold Antonin et à M. Dodly Alexandre qui nous ont permis de le projeter ce soir-là, pour le plus grand intérêt et bonheur de toutes et tous.

Compléments au rapport du président disponibles sur notre site internet

[Circulaires — ASAH Association Suisse des Amis d'Haïti](#)

- Support de Présentation Powerpoint projeté lors de l'assemblée générale
- Circulaires d'information d'octobre 2024, février 2025 et octobre 2025

Genève, le 11 novembre 2025

Président

Philippe Jenni

Vice-Présidente

Simone Romain

Secrétaire

Guy Loutan

Trésorière

Maria Casares